

**RAPPORTS DE PRODUCTION, MODES D'ACTION ECONOMIQUES
ET LOGIQUES SOCIALES : QUELQUES INTERROGATIONS.**

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN
CNRS - CREC

En quoi une analyse en termes de rapports sociaux et de modes de production peut-elle permettre de comprendre ce qui se joue autour d'opérations de développement local ? Telle est notre question de départ. Ou encore : quelles sont les limites de l'anthropologie économique "marxiste" ou d'influence marxiste dès lors qu'il s'agit de rendre compte des réactions paysannes face au développement rural ?

Une telle question est bien sûr trop ambitieuse pour pouvoir recevoir une réponse définitive ou globale. Mais on conviendra qu'elle est bien réelle et que nombre d'entre nous, qui avons plus ou moins jonglé avec l'articulation des modes de production, nous la sommes posée : que reste-t-il aujourd'hui de ces paradigmes maintenant

opératoire et renvoient-ils à autre chose qu'à eux-mêmes ?

Les réponses ne peuvent donc être, au moins dans un premier temps, que spécifiques, circonscrites, contextualisées : le recours à un "terrain" s'impose donc. La prudence aussi. Je me limiterai ici à quelques réflexions autour de ma propre expérience.

Mais on me permettra auparavant quelques généralités pour mieux préciser ma problématique.

Une opération de développement, au-delà des légitimations,

peut toujours être définie a minima comme une intervention volontariste sur un milieu social circonscrit, intervention impulsée de l'extérieur, visant à transformer les pratiques de tout ou partie des acteurs de ce milieu. Dans sa mise en œuvre, toute opération de développement subit des dérives par rapport à son projet initial, dérives qui sont en grande partie l'effet des réactions spécifiques du milieu cible. "Appropriation" du projet, résistances, "détournement", désarticulation, adoption sélective, autant de figures possibles de ces réactions, autant de formes que peuvent affecter ces dérives.

Aussi, rendre compte des dérives et en analyser les raisons, telle est peut-être la principale tâche que l'on peut assigner à l'anthropologie et à la sociologie du développement, aussi bien du point de vue de la connaissance (recherche fondamentale) que du point de vue de l'action (recherche appliquée).

Du point de vue de la connaissance, en effet, on prend, avec une telle démarche, le développement comme objet, ce qui peut aider à rompre avec les considérations idéologiques et morales qui en ont freiné l'approche "scientifique". Que se passe-t-il lorsqu'une opération de développement "intervient" quelque part ? L'analyse des "développeurs", soit dit en passant, devient alors un thème de recherche complémentaire de celle des "développés".

Du point de vue de l'action (à condition que l'on estime légitime de donner aux sciences sociales une fonction de consultant), c'est là que se situe sans doute le créneau le plus opérationnel pour le sociologue ou l'ethnologue : le suivi d'une opération et l'analyse des inévitables dérives peuvent permettre à un projet de s'auto-adapter aux réactions du "milieu", et de se rapprocher des logiques des développés telles qu'elles se sont manifestées au cours de la première phase de sa mise en œuvre. Ceci implique bien sûr que les organisations de développement intéressées soient prêtes à tenir compte d'un tel feed-back : on sait que c'est loin d'être le cas général... Mais il n'en reste pas moins que c'est à ce niveau que l'expertise anthropologique peut avoir une chance d'une quelconque efficacité : l'expertise ex-ante, aussi fine et rigoureuse soit-elle, ne peut avoir de réelle valeur prédictive (ce qui ne veut certes pas dire qu'elle ne soit pas souhaitable, ne serait-ce que pour "limiter

les dégâts"). La somme des variables mises en jeu par les réactions

d'un groupe, qui constitue l'objet privilégié des "études de milieu", peut être décrite à l'avance : on ne peut en déduire a-priori les "modes d'action économiques" des individus qui y occupent des positions.

Par ce détour nous en sommes en fait revenu au problème de la pertinence d'une analyse en termes de rapports de production. Ceux-ci ne relèvent-ils pas en effet de la morphologie sociale ? En quoi les modèles décrivant l'organisation des rapports socio-économiques fondamentaux (et l'anthropologie économique française a produit à cet égard une "famille" de modèles à la fois cohérents et séduisants) permettent-ils de rendre compte des comportements effectifs des acteurs sociaux ?

Je partirai du "modèle" avec lequel j'ai décrit il y a quelques années (1) la structure socio-économique des sociétés songhay-zarma (Niger, Mali) sous la domination coloniale. Après un bref rappel de ce modèle, je tenterai de comprendre en quoi il pouvait être explicatif de pratiques paysannes. Puis, je questionnerai ce modèle à la lumière de la réalité contemporaine : peut-on encore aujourd'hui le considérer comme valable ? Peut-il servir à éclairer les comportements des agriculteurs face aux opérations de développement ?

On verra qu'une telle démarche implique le recours à d'autres paradigmes implicites. Peut-on les expliciter ?

1. Les sociétés songhay-zarma sous la colonisation : rapports de production et logique de la subsistance.

Dissolution des rapports "esclavagistes", dilution des rapports tributaires, réduction du système de production domestique aux rapports sexués de production par disparition ou érosion des rapports aînés/cadets et maître/captif (en tant que rapports de production internes à l'unité de production), ces différents traits qui signifiaient la rupture avec les structures sociales "traditionnelles" étaient déjà manifestes avant la seconde guerre mondiale. Un nouveau

mode de production était déjà en place, le mode de production paysan (ou tout autre nom par lequel on voudra désigner la petite production marchande agricole...), caractérisé par la famille nucléaire comme cellule élémentaire de production et de reproduction, la combinaison d'auto-subsistance et de vente des excédents comme forme de relation avec le marché agricole, et l'existence de ponctions en amont ou en aval du procès de production comme mode de prélèvement d'un "surplus" par les structures étatiques. Par ailleurs, les migrations temporaires jouaient déjà un rôle central dans la reproduction globale, avec

riat, économie "informelle", sous-traitance, apprentissage, délinquance, sont autant de termes descriptifs de réalités qu'une typologie des rapports de production "urbains", curieusement absente du marché théorique, aurait à formaliser...).

Ce modèle évitait toute référence à la théorie de l'"articulation des modes de production", à la fois parce que les rapports de production pré-coloniaux avaient pour l'essentiel disparu (ou n'existaient plus que sous forme marginale), à la fois en raison d'une méfiance à l'égard des dangers mécanistes et formalistes du marxisme "structuraliste". Cependant, on peut parler, *en restant dans un registre empirique*, d'une "articulation" ou d'une combinaison entre le mode de production paysan (lui-même fondé sur le rapport de production homme/femme) et différents rapports de production ruraux

paysan central) : métayage, salariat agricole temporaire, prestations tributaires résiduelles... Articulation aussi avec les rapports de production "urbains" évoqués ci-dessus. Articulation enfin avec les ponctions de la société englobante, en l'occurrence de l'appareil colonial, par le biais de l'"exploitation despotique" (ponctions en hommes, en produits et en numéraire), ou du marché (fixation du prix des produits agricoles entraînant un "échange inégal").

2. *Rapports de production et logiques d'action à l'époque coloniale.*

Peut-on mettre en rapport ce modèle et les comportements paysans sous la colonisation ? Il est un domaine où le lien est évident : il s'agit des multiples conflits qui ont opposé l'administration coloniale aux agriculteurs à propos de l'impôt, des réquisitions, du travail forcé, etc... "Stratégie de la dérobade" (2), "every day peasant resistance" (3) (4) ; on voit bien qu'il s'agissait là d'affrontements autour de l'ampleur de la ponction qui allait être opérée sur les unités domestiques.

Les formes de ces affrontements ne correspondent pas aux médiations habituelles par lesquelles les théoriciens marxistes classiques ont décrit le passage de l'appartenance de classe à la pratique de classe : "conscientisation", organisation, rôle d'une avant-garde... : de même que chaque exploitation agricole est isolée face au procès de production et face aux modes de ponction en amont ou en aval, de même les résistances à ces ponctions sont individuelles, éparées, inorganisées. Elles ne visent ni à "changer le système" ni à le réformer, elles cherchent simplement à minimiser la ponction, et ce au moindre coût, c'est-à-dire en minimisant aussi les risques dûs à la répression éventuelle ; d'où le recours à la ruse, à la dissimulation, au mensonge, à la fuite, à l'inertie...

Certaines opérations de développement (si le mot n'était pas encore employé, la réalité telle que nous l'avons définie au début existait déjà) menées par l'appareil d'État colonial se sont ainsi heurtées à des résistances de ce type, soit que ces opérations étaient partie intégrante de l'exploitation despotique (réalisation d'infrastructures avec le travail forcé), soit qu'elles en utilisaient les méthodes (greniers de réserve...), soit qu'elles étaient mises en oeuvre par les mêmes agents (cultures de traite, dans certains cas).

De façon plus générale encore, on pourrait parler d'une "logique de la subsistance" (voire parfois de la survie) qui caractérisait la plus grande partie de la paysannerie sous la colonisation. En parlant de logique de la subsistance, on met l'accent sur l'acteur social, mais on pourrait aussi parler d'une "logique de la reproduction"

dans une perspective plus structurale. Par subsistance il ne faut pas comprendre la subsistance alimentaire immédiate (théorie des "besoins primaires"...); il s'agit bien de la satisfaction des besoins sociaux nécessaires à la vie (à la "subsistance", à la reproduction sociale) d'un individu ou d'une famille dans un cadre donné. Il ne faut pas non plus entendre "auto-subsistance" au niveau de la production agricole, cette logique de subsistance ne s'oppose pas, contrairement à ce qu'on a souvent dit, à la vente des surplus (mil, riz) ou à l'introduction de cultures de traite (arachide); bien au contraire, la vente sur le marché elle-même correspond à une stratégie de subsistance (pour acquérir du numéraire indispensable à la reproduction sociale) (5) et se distingue par là des stratégies spéculatives (commerçants) ou "capitalistes" (accumulation pour l'investissement).

Sans possibilité de peser sur les cours, ne disposant d'autre part à l'époque d'aucun moyen accessible et ayant fait ses preuves pour améliorer la production, la masse de la paysannerie n'avait guère d'autres "modes d'action économique" à sa disposition que la stratégie de la dérobade d'un côté (face aux ponctions) et l'émigration de l'autre : celle-ci s'intégrait parfaitement dans la logique de la subsistance, en élargissant le champ d'application de celle-ci au milieu urbain, autrement dit en allant chercher à l'extérieur des ressources complémentaires.

De fait, la logique de la subsistance est transversale aux différents rapports de production dans lesquels les paysans sont engagés : on peut ainsi parler d'une "subsistance marchande" (la vente des produits agricoles), d'une "subsistance salariale" (la vente de la force de travail) ou d'une "subsistance d'autoconsommation", selon les secteurs où elle est engagée et les procédures économiques qu'elle suit. Un même acteur social "joue" sa subsistance avec des stratégies combinatoires. L'analyse des rapports de production fournit en quelque sorte la liste des solutions possibles, la carte des filières de subsistance disponibles pour une société donnée à un moment donné, et signale les points de passage obligés ou probables. Elle marque aussi les lieux d'affrontements possibles, les points sensibles où les intérêts des paysans engagés dans la logique de la subsistance

et ceux des groupes sociaux engagés dans d'autres logiques (bourgeoisie d'Etat, entrepreneurs, commerçant, etc...) peuvent s'affronter : le prix des produits, le niveau de la ponction, le montant du salaire...

On peut peut-être développer un peu ces deux points. Les stratégies des paysans restent largement individuelles ; l'action collective est l'exception rarissime. Grève de l'impôt ou manifestation pour la hausse des prix d'achat sont inexistantes, et les résistances atomisées à l'exploitation despotique ne sont pas le fruit d'un "complot". Il n'y a pas de "communauté villageoise" qui dicte à ses membres leur mode d'action économique. Cela ne signifie pas que, sur la base des contraintes définies par les modes ou rapports de production, les stratégies individuelles soient "libres" ou aléatoires. Ainsi l'agrégation des stratégies individuelles s'opère selon des lignes de force nettes. Les paysans ne se concertent pas pour dissimuler au "commandant" leur nombre d'animaux, mais la plupart le font... D'autre part, la circulation de l'information et l'existence de réseaux d'interaction canalisent les modes d'action individuels dans des limites compatibles avec les normes des groupes d'appartenance. Truquer les greniers de réserve et, dans certains villages ou dans certaines familles, "normal", dans d'autres, c'est peu "pensable"....

Enfin, l'état des rapports de force avec les "partenaires" (les groupes sociaux qui occupent le pôle opposé dans les rapports de production où sont engagés les paysans) intervient lui aussi. Face à la ponction coloniale, la ruse est possible, le refus ne l'est pas... Influencer sur les prix du mil est envisageable pour un gouverneur, pas pour un paysan... Le stockage est accessible au commerçant, pas au paysan...

En définitive, la logique de la subsistance sous-tend les comportements "économiques" de la majorité de la paysannerie (6), mais à l'intérieur d'un système de contraintes. Elle constitue la "logique d'action" d'un jeu dont les règles sont définies à la fois par les rapports de production (contraintes structurales), à la fois par les systèmes normatifs locaux (contraintes dites "culturel-

les"), et à la fois par les rapports de force sociaux (contraintes que l'on pourrait appeler "politiques").

3. Rapports de production et transformations contemporaines.

Peut-on estimer que l'analyse des rapports de production à l'apogée de la colonisation devient obsolète si l'on considère la société contemporaine ? Rien n'est moins sûr. Le mode de production paysan régit toujours pour l'essentiel la production agricole ; quelques déplacements se sont certes opérés dans les rapports de production ruraux "secondaires" : érosion des derniers rapports tributaires, développement marginal d'une agriculture capitaliste. Les migrations ont changé de zones d'accueil, elles ont conservé leur importance.

Dans un domaine toutefois la situation s'est nettement modifiée : l'exploitation despotique a, pour l'essentiel, pris fin. A cet égard, la coupure n'est pas l'indépendance. Une première coupure intervient en 1945 avec la fin de "l'âge d'or colonial" et la suppression du travail forcé. Une seconde coupure intervient dans les années 1970 avec la rente uranifère et les sécheresses, concourant à la diminution spectaculaire de l'impôt.

Mais il est d'autres changements qu'une analyse en termes de rapports de production ne permet guère d'appréhender : ceux qu'ont induit les diverses opérations de développement, soit directement (aménagement), soit indirectement (diffusion de techniques et de matériels) par le "libre jeu du marché" ou plutôt par la modification imperceptible des comportements "individuels"... En effet, tant les interventions lourdes que l'action sur les mécanismes "spontanés" peuvent se couler dans le moule des rapports de production sans les altérer réellement (du moins à l'échelle de temps qui est la nôtre).

Les aménagements hydro-agricoles le long du fleuve Niger représentent les plus importantes opérations de développement dans l'Ouest du pays. Devenus un incontestable succès après des débuts timides, ils ont nettement amélioré le sort des paysans allocataires. Les structures "coopératives" qu'ils ont mis en place n'ont pas mis en question la prédominance du mode de production paysan (elles l'ont plutôt conforté face aux risques d'appropriation foncière "sauvage"

dûs à l'émergence d'un marché foncier le long du fleuve). Ce serait plutôt la dynamique des rapports de production "secondaires" qui en aurait été modifié : développement du salariat temporaire (alimenté par les régions de l'intérieur), rééquilibrage de la division du travail hommes/femmes plus particulièrement, mais sans modification profonde de la "nature" de ces rapports tels qu'ils étaient déjà inscrits dans la structure sociale.

Le développement du jardinage, la seconde récolte de riz, l'utilisation d'intrants et de matériels plus complexes n'ont par ailleurs rien de contradictoire avec la logique de la subsistance. Rien ne permet en l'état actuel des choses de parler d'un développement des "entrepreneurs" ruraux ou du capitalisme agraire...

La permanence des flux migratoires dans les zones aménagées permet toutefois de poser une série de questions relatives à cette logique de la subsistance. Pourquoi un accroissement des ressources agricoles locales ne se traduit-il pas par une réduction des départs ?

Un premier niveau de réponse ne met pas en doute l'hégémonie de la logique de la subsistance. Il suffit en effet que le travail sur place et la migration vers les villes ne soient pas exclusifs l'un de l'autre et puissent, même en cas d'extension de l'un, continuer à se combiner. Dans la mesure où la force de travail disponible sur les aménagements suffit à la tâche, celle qui est en excédent peut continuer à s'écouler vers l'extérieur. Diverses configurations sociales peuvent rendre compte d'un tel processus. On peut également faire l'hypothèse que la diversification des sources de subsistance est une des formes même de la logique de la subsistance. On peut enfin estimer que les gains à l'extérieur (au moins les gains anticipés) sont supérieurs aux gains locaux (le travail sur les aménagements).

Un second niveau de réponse oblige à faire intervenir d'autres paramètres. Certaines interprétations des phénomènes migratoires ont, dans le passé, mis unilatéralement l'accent sur les causes "culturelles" des migrations (7). Il ne faudrait pas commettre l'erreur inverse et n'y voir que l'effet de seuls mécanismes économiques (8). Des phénomènes sociaux complexes sont le produit de facteurs complexes... Les migrations sont aussi liées à des modes de reconnaissance sociale

ou à des réseaux de sociabilité... Une analyse des migrations ne peut être mono-causale. Mais la logique de la subsistance y a sa part.

Les migrations font partie de ces comportements économiques spontanés qui ne sont pas imputables directement aux interventions extérieures. Les politiques volontaristes des pouvoirs successifs ont au contraire cherché à les freiner. Certaines innovations techniques se sont ainsi diffusées dans les campagnes hors action de développement, en particulier via les migrants.

Mais le plus souvent la limite entre innovation spontanée et action de développement est plus difficile à tracer, dans la mesure où les processus d'adaptation (notamment des techniques agricoles)

il faut bien reconnaître que nous ne savons rien des conditions sociales qui président à ces processus et à ces décisions. Ainsi, dans l'ouest du Niger, longtemps les opérations de vulgarisation des charrues et charrettes n'ont pas eu d'écho, alors que désormais la diffusion s'en étend de façon accélérée... Ni les rapports de production, ni la logique de la subsistance ne permettent de comprendre de tels phénomènes.

En fait, c'est le niveau même de généralité auquel se situent ces concepts qui en explique la faible productivité dès lors qu'il s'agit de rendre compte de ce qui fait la pratique quotidienne du développement. Les formes générales d'extorsion du sur-travail dans le procès de production, en amont et en aval, sont en fait en nombre limité. Celles qui m'ont semblé pertinentes au Niger occidental se retrouvent largement ailleurs et de nombreux chercheurs arrivent à des conclusions similaires dans d'autres terrains, au-delà des variantes de vocabulaires ou des subtilités d'analyse. On ne peut dégager qu'un nombre limité de structures, une dizaine de rapports de production fondamentaux environ entre lesquels se répartissent les producteurs africains contemporains. Ils ont déjà été pour l'essentiel "découverts", décrits, décortiqués. Aussi n'y a-t-il plus guère de place pour une activité novatrice de la recherche à ce niveau.

Quant à leurs potentialités explicatives, on a vu qu'elles étaient limitées du fait même du contenu essentiellement morphologique du concept... La compréhension des rapports sociaux de production est une donnée nécessaire à toute approche anthropologique d'une société quelconque, mais elle ne peut opérer la médiation entre les données macro-sociologiques et l'interprétation des comportements effectifs des acteurs (même agrégés en groupes sociaux).

Ne peut-on même penser que l'approche morphologique a été un frein à l'étude des logiques d'action, qui devrait pourtant en être le complément ? De ce point de vue, l'anthropologie économique "marxiste" rejoint la tradition anthropologique plus large, en ce que leur penchant commun (et qui est le nôtre) à l'étude des structures et des formes (économiques, symboliques, sociales...) s'assortit d'un désintérêt quasi-total, au moins dans les études africanistes, à l'égard des approches interactionnistes et phénoménologiques. Une explication plus triviale s'ajoute peut-être à ce problème méthodologique : la méconnaissance des langues locales porte peu à conséquence pour des études morphologiques, elle handicape fortement toute analyse en termes de processus, de réseaux, de modes de construction du sens ou de renégociation des normes...

Si le concept de "logique de la subsistance" (ou de la reproduction) offre un caractère plus dynamique, en ce qu'il entend mettre en valeur la rationalité sous-jacente à tout un ensemble de modes d'action économiques (quels que soient les rapports de production où ils interviennent), il n'échappe pas à une critique du même ordre : son excessive abstraction le transforme facilement en explication "passe-partout". On a déjà signalé, et cela n'a rien d'une découverte, que d'autres logiques d'action (non "économiques") règlent aussi les comportements pertinents pour une analyse "économique". Or, le dire est une chose, dégager de leur matériau empirique les diverses logiques à l'oeuvre dans une même pratique sociale, et en "démontrer" l'articulation, en sont d'autres....

Il est une difficulté supplémentaire : la logique de la subsistance n'est sans doute pas la seule "logique d'action économique" qui organise les comportements de la majorité de la paysannerie

face aux actions de développement. Des logiques de type "spéculatif" ou "capitalistique", même si elles sont au départ circonscrites avant tout à des groupes sociaux différents, peuvent parfaitement se développer plus largement, ne serait-ce qu'à titre épisodique...

Décidément l'anthropologie du développement n'en est

NOTES

- (1) In *Les sociétés songhay-zarma*, Karthala, 1984.
- (2) Idem.
- (3) J. Scott, *The moral economy of the peasant*, Yale, 1976.
- (4) G. Spittler, "Peasant and the State in Niger", *Peasant Studies*, 3-1-1975.
- (5) Celle-ci inclut les dépenses liées aux échanges sociaux considérés comme nécessaires et correspond à ce que Marx évoquait avec la notion de "besoins historiquement déterminés"...
- (6) Les propriétaires fonciers "accumulateurs" ne sont pas ici pris en considération dans la mesure où leur existence ne met pas en question à l'heure actuelle la prédominance du mode de production paysan.
- (7) Rouch, "Migrations au Ghana", *Anal. Soc. Africanistes* 26, 1956.
- (8) Painter.